

*Interpellation présentée par le député:  
M. Alain Charbonnier*

*Date de dépôt : 12 juin 2008  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

**Le déménagement du SAN à Bernex : comment urbaniser avec l'appui de la commune de Bernex ?**

Considérant :

1. les déclarations de M. Mark Muller, conseiller d'Etat en charge du département des constructions et des technologies de l'information, au sujet du déménagement du Service des automobiles et de la navigation (SAN) de Carouge à Bernex,
2. la participation active de la commune de Bernex à l'élaboration en cours de son plan directeur communal, de même que son engagement positif pour la construction de logements, manifesté lors du PAC de Bernex-Est et du travail en cours sur le PAC d'agglomération,
3. le fait que le déplacement du SAN à Bernex n'a pas été évoqué par les départements concernés lors de l'élaboration de ces trois instruments d'aménagement,
4. la maladresse de telles propositions sans concertation auprès de communes engagées dans un processus d'urbanisation,

*Ma question est la suivante :*

*Une étude d'impact en matière de circulation a-t-elle été réalisée, et, le cas échéant, quels en sont les résultats ? Le département du territoire a-t-il donné son aval au déménagement du SAN de Carouge à Bernex au département des constructions et des technologies de l'information, et, le cas échéant, comment ce choix est-il concilié avec les objectifs d'aménagement définis par le plan directeur communal, le PAC Bernex-Est et le PAC d'agglomération ?*